



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Quel est le champ d'application et quelles sont les sociétés concernées ?

[Imprimer](#)

Le format électronique unique européen (ESEF) s'applique à tous les émetteurs (actions et obligations) soumis à la directive Transparence (Directive 2004/109/CE révisée par la Directive 2013/50/UE).

Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02